

# **Allocution du Ministre de l'intérieur lors de l'ouverture de la rencontre avec les acteurs politiques, tenue ce mardi 21 novembre à Dakar.**

C'est avec un immense sentiment de devoir que je viens, ce matin, à votre rencontre, vous, acteurs politiques et parties prenantes au processus électoral de notre pays, pour une prise de contact et pour vous remettre, pour observations, les termes de référence de ce qui sera la base de nos échanges les jours et semaines à venir.

Qu'il me soit permis, à l'entame de mon propos, de réitérer mes vifs remerciements à l'endroit de Monsieur le Président de la République, Son Excellence Macky SALL, pour sa confiance qu'il m'a renouvelée en me nommant à la tête d'un département aussi stratégique que le Ministère de l'Intérieur.

Je mesure, à sa juste valeur, la grande responsabilité à moi confiée et la marque d'estime qui s'y attache. Aussi, je m'engage, avec humilité, à m'atteler résolument à ma tâche de serviteur de l'Etat, afin de mériter la confiance placée en ma personne en répondant de toute mon énergie aux attentes de nos concitoyens.

Je sais pouvoir compter sur l'engagement des femmes et des hommes de conviction que vous êtes et qui, au quotidien, se battent pour la préservation de l'image de vitrine de la démocratie en Afrique donnée à juste titre à notre pays.

Nous n'avons pas le droit d'écorcher l'image de marque de notre pays, en nous fermant à la concertation et en privant, ainsi, notre démocratie de l'énergie bienfaitrice des concertations.

Aujourd'hui, nous nous trouvons dans ce contexte de recherche de compromis dynamique devant conduire à des solutions consensuelles pour toutes les questions relatives au processus électoral et il est important de faire preuve d'ouverture d'esprit.

J'en appelle donc à l'esprit de responsabilité de chacun pour que les consensus auxquels nous allons aboutir soient traduits d'office en actes concrets nous permettant d'entamer le processus électoral avec sérénité.

Le peuple nous regarde et nous y engage ; l'importance des futures échéances électorales nous y oblige. Il urge donc que nous œuvrions ensemble pour la restauration de la sérénité dans l'espace politique, en dépassant les rancœurs, en dépit de nos divergences de formations politiques. C'est l'ardent souhait du Chef de l'Etat et notre vœu le plus cher.

Je voudrais, dès lors, m'autoriser à réitérer mes propos prononcés à l'occasion de ma prise de service, en invitant toute la classe politique de notre pays à s'engager résolument dans une évaluation objective de la refonte partielle des listes électorales accompagnée d'une revue de tout aspect du processus électoral pertinent afin que, nous fermions la page des suspicions et des malentendus et avançons sereinement vers l'organisation d'échéances électorales où les bilans et les programmes proposés seront au centre des débats.

Nous sommes, me semble-t-il, arrivé dans l'évolution de notre démocratie à des moments cruciaux qui exigent non pas des mesures d'entrave mais, tout de même, il nous faut réfléchir sur des clauses de prévention qui nous éloignent de l'anarchie ou des situations de blocage.

Convaincu que nos différences ne sauraient nous empêcher de nous retrouver autour de l'essentiel et de trouver des consensus forts sur les questions majeures de notre système politique, je voudrais, ici, m'engager solennellement à poursuivre et à renforcer, sous mon magistère à la tête de ce département, la concertation en viatique.

Comme je l'ai dit plus haut, je souhaiterais, d'ores et déjà, que tous, nous nous retrouvions pour évaluer ensemble une phase importante de notre processus électoral, à savoir la refonte partielle des listes électorales. Elle a, en dépit des résultats probants enregistrés en termes notamment de statistiques, fait l'objet de controverses dans certains registres tels que la production des cartes.

C'est pourquoi, un état des lieux sera fait par tous les acteurs pour déterminer, d'une part, tous les points faibles à redresser et, d'autre part, tous les acquis positifs à consolider.

Cette appréciation sans complaisance en vue d'en tirer les meilleurs enseignements ralliera les positions divergentes et permettra d'arriver à des convergences solides. Sans aucun doute, les ressentis éprouvés à l'issue des dernières élections législatives ne manqueront pas de focaliser nos discussions de ce matin sur les contours de ce programme dont, il faut le rappeler, nous avons tous salué la pertinence.

De même, nous nous projetons inéluctablement vers de prochaines échéances électorales dont la plus rapprochée est l'élection présidentielle de 2019. A ce niveau, d'importantes mesures doivent être prises notamment celles devant régir les règles d'organisation de ce scrutin et ce, à la lumière des réalités rencontrées à l'occasion des dernières législatives du 30 juillet 2017.

Pour rappel, en fin 2016, la refonte du fichier électoral avait été retenue et l'opportunité avait été saisie pour mettre en circulation la nouvelle carte d'identité biométrique.

En effet, à la suite de l'audience accordée à l'opposition le 1er décembre 2016, la refonte du fichier électoral a été autorisée par la loi 2016.08 du 9 janvier 2017 votée à l'unanimité à l'Assemblée Nationale.

Avec un objectif de 4 millions d'électeurs qu'il fallait atteindre ou retourner à l'ancien fichier, l'administration avait pu finalement inscrire 6.219.437 électeurs (soit 55,48% de plus), éditer 5.166.135 de cartes d'électeurs (soit 83.06% des inscrits) et mis à la disposition des centres de distribution 5.017.190 cartes (soit 97,11%).

Au 29 juillet 2017, près de 800.000 cartes n'avaient pas été éditées, poussant l'administration à proposer une modification de la loi électorale afin de permettre à des électeurs titulaires de l'ancienne carte nationale d'identité et du récépissé de dépôt de la nouvelle carte d'identité de pouvoir exercer leur droit de vote.

Par ailleurs, compte tenu du nombre important de listes de candidats aux dernières élections législatives, la loi électorale a été aussi modifiée pour permettre d'optimiser la tenue correcte de ce rendez-vous républicain.

Vous conviendrez avec moi cependant, qu'une sereine évaluation de la refonte partielle des listes électorales et les discussions approfondies sur les dates et délais des opérations du processus électoral requièrent une analyse efficiente que n'autoriseront certainement pas des débats en plénière.

Aussi, voudrais-je vous proposer la mise en place d'un comité technique chargé de ces concertations dont les membres, conformément à une belle tradition bien établie dans notre système électoral, seraient composés d'experts des mouvances politiques constituées des pôles de la mouvance présidentielle, de l'Opposition, des non-alignés, de techniciens de l'Administration centrale comme déconcentrée, d'experts de la société civile et des organes de supervision et de contrôle des élections, de membres de la CENA.

Les projets de termes de références de ce comité sont déjà élaborés et prêts à vous être soumis, si vous en conveniez. La Direction générale des Elections est, à cet effet, instruite de prendre les dispositions idoines pour un déroulement correct des travaux dont les modalités seront discutées au sein dudit comité ad hoc.

Une rencontre au siège de la Direction Générale des Elections se tiendra dans les soixante-douze (72) heures pour élaborer la dernière version du document en vue d'un démarrage imminent des travaux du Comité.

Comme de tradition, le rapport du Comité fera l'objet d'un examen diligent en vue d'une application délicate et rapide des recommandations qui en seront issues.

Mesdames, Messieurs,

Au-delà de l'évaluation de la refonte partielle des listes électorales, des thèmes tels que la prochaine révision exceptionnelle des listes électorales, la production et distribution des cartes d'électeur restantes, la mise en place des comités électoraux tels qu'institués dans le dernier Code électoral, l'allègement des procédures de vote, etc. nous interpellent inexorablement.

La Direction générale des Elections se met déjà dans la perspective d'organiser les concertations nécessaires sur ces défis majeurs.

En ce qui me concerne, je puis vous assurer de mon engagement à ne ménager aucun effort pour que ces concertations qui ne doivent pas être organisées de façon cyclique, mais plutôt en permanence, conformément aux instructions de Monsieur le Président de la République, soit couronnées de succès.

Je me sens fort de votre patriotisme ainsi que de votre amour pour notre pays. J'espère, alors, que le partenariat que je vous propose vaudra à notre système électoral d'autres consensus encore plus forts.

Je vous remercie de votre bienveillante attention.